



Conseil de Faculté – Séance N°37

Vendredi 20 mai 2011

«VALIDE par le conseil de faculté du 23 juin 2011»

Participants :

Collège A	
Pascal DURET	Présent
Michel DIMOU	Représenté
DALLEAU Georges	Représenté
Harry BOYER	Représenté
François GARDE	Absent
Collège B	
Chantal VERKINDT	Présente
Alain BASTIDE	Représenté
Marie CHIRON	Présente
Dominique MORAU	Représenté
Patrick DESMOULINS	Présent
Collège IATOS	
Bruno BONAZZI	Présent
Chantale RICHAUVET	Présente
Personnalités extérieures	
Jean-Luc LHEMANNE	Représenté
Nazir PATEL	Absent
Marc-André HOAREAU	Absent
Personnes assistant également au Conseil	
Jean-Michel DELAPLACE	Présent
Pierre LEROYER	Présent
Thierry PASSINAY	Présent
Laurent PUREN	Présent
Pascal DENIS	Présent
Etudiants	
Jeremy ANGUILA	Absent
Thomas VIAUD	Absent

--	--

Ordre du jour :

1. Validation du dernier PV
2. Validation des CEV
3. Modification de maquette
4. DU FLE
5. Projet d'une semaine (voire deux) de congés au 2nd semestre 2011-2012
6. Créneaux OIP et référent associé
7. Cycle préparatoire aux Études Supérieures et à l'Insertion Professionnelle - CPESIP
8. Questions diverses

Quorum atteint, le conseil débute à 14h03

1. Validation du PV

N° 35 du 23 mars 2011

N° 36 du 21 avril 2011

Validés à l'unanimité.

2. Validation des CEV

Aucun dossier à valider

3. Modifications mineures sur les maquette

Présentation de Mme Verkindt.

Les modifications ne concernent que le niveau L en STAPS et ne portent que sur :

- Éclatement d'une matière en deux matières avec respect du volume horaire au niveau de l'UE
- Modification de libellé au niveau d'une matière
- Transformation de TD en TP

Ces demandes sont validées à l'unanimité.

4. DU FLE

Présenté par M Laurent Puren.

Le DU FLE Chinois est destiné aux étudiants étrangers, ce sont les relations internationales qui le prennent en charge. Le DU est destiné aux étudiants venus de Chine avec un niveau de L3. Il s'agit de leur proposer une remise à niveau en français avec pour objectif d'intégrer un Master de l'Université.

Le seuil de rentabilité de la formation est fixé à 10 étudiants avec un maximum de 25. La gestion des inscriptions se fera au niveau des RI (à confirmer par la DSVE) ainsi que la logistique notamment sur la question de l'hébergement. La gestion pédagogique sera effectuée par l'UFR SHE.

Cette formation doit s'autofinancer intégralement.

La répartition des DI devra se faire sur le centre de coût de l'UFR SHE pour le paiement des CEV et des HC. La quote part relative à la DRI devra être au maximum 10% des frais de gestion sur la base du seuil de rentabilité et au minimum 15% SHE des frais de gestion pour l'UFR SHE.

Validé à l'unanimité.

- **Modification d'accès pour la L3 Lettres Modernes FLE/S**

Cette modification concerne l'ajout de l'accès direct pour tous les enseignants titulaires de l'éducation nationale.

Modification validée à l'unanimité

- **UEL FLE**

Ce point porte sur l'ouverture d'une UEL FLE à la rentrée 2011/2012 à destination des étudiants du campus du Moufia. Cette UEL a pour finalité d'attirer les étudiants de L2 vers la L3 FLE. En effet, les 2/3 des étudiants inscrits en L3 de FLE viennent d'une L2 de lettres modernes.

Cette ouverture sera financée par l'UFR SHE. Un document de présentation d'UEL devra être élaboré afin de permettre son passage lors du CEVU du mois de juin 2011.

Validation à l'unanimité.

5. Projet d'une semaine (voire deux) de congés au 2nd semestre 2011-2012

Présentation par M. Pierre Leroyer.

Le Président de l'Université de La Réunion souhaite avoir l'avis des composantes sur la possibilité d'instauration d'une semaine de congés (interruption totale des enseignements) pendant le second semestre à partir de l'année universitaire 2011-2012. Cette possibilité pourrait même être envisagée sur deux semaines qui coïncideraient avec les vacances scolaires académiques prévues du samedi 3 au samedi 17 mars 2012.

A la question :

Etes-vous d'accord pour l'instauration d'une période de congés au second semestre à partir de l'année universitaire 2011-2012 ?

La réponse de l'UFR SHE, unanimement, est non.

6. Créneaux OIP et référent associé

Le CA du 3 mars 2011 a validé que chaque emploi du temps des formations, hors la L1, doit contenir le dispositif « orientation et à l'aide à l'insertion professionnelle » à raison de quatre demi-journées par semestre.

Mme Verkindt précise que l'ensemble des maquettes de l'UFR SHE propose déjà ces dispositifs. Seules M Sylvain Cubizolles a répondu à la demande de référent pour le STAPS. Des créneaux ont déjà été réservés pour l'UFR SHE par le PROFIL. L'idée d'une inscription des étudiants à participer à ce dispositif est lancée afin de ne pas pénaliser les amphis pour peu d'étudiants.

Ce dispositif peut être destiné à des étudiants de L1 : une proposition de l'UFR SHE sera faite au VPREIP.

7. Cycle préparatoire aux Études Supérieures et à l'Insertion Professionnelle - CPESIP

Présentation du CPESIP par M Pierre Leroyer

Le schéma ne concerne que les étudiants ayant reçu un avis C pour une réintégration en L1 SHE ou les étudiants ayant reçu un avis B et qui ont une note en fin de semestre comprise entre 6 et 7.

100 heures d'enseignement devront alors être effectuées par les départements.

Le conseil de faculté valide le fait que l'UFR intègre le dispositif à condition que soit précisé le fait que les 100 heures soient allouées par département.

Sur les 100 heures, il a été également validé que 25 heures soit destinées à « technique d'expression écrite et oral » par département.

Validation à l'unanimité

8. Questions diverses

- M ISNARD demande que le courrier « cuisine bio en collectivité » soit transmis officiellement par l'UFR SHE au CROUS. Sa demande est acceptée mais la proposition de courrier doit émaner de l'intéressé
- Le suivi du conseil d'administration et de l'impact des décisions prises, sur le campus du Tampon :
 - Le regroupement au Nord de toutes les filières Histoire, Géographie et Lettres Modernes actuellement dédoublées, à l'exception de la troisième année de licence Histoire-Géographie maintenue au Tampon pour une dernière année 2011-2012 avant transfert dans le Nord.
 - L'ouverture de la 1^{ère} année de médecine sur le campus du Tampon si la Région, la CIVIS répondent notamment, à un cahier des charges sur les modalités de financement et de logistique.

Le conseil prend fin à 18h23